



FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE FONCTIONNAIRES ET DU PARAPUBLIC
VAUDOIS

Communiqué de presse

Plan de financement CPEV : une décision responsable que nous saluons – et que nous avons contribué à obtenir

Le Conseil d'administration de la Caisse de pensions de l'État de Vaud (CA CPEV) vient d'annoncer la mise en consultation d'un nouveau plan de financement. La FSF prend acte de cette décision et s'en réjouit.

Le nouveau plan abandonne le scénario imposé par l'autorité de surveillance (As-So), qui prévoyait dès 2027 un allongement de la durée d'assurance à 40 ans et un recul de l'âge de départ à la retraite. Ces mesures auraient directement pénalisé les assuré·es. La FSF a toujours combattu cette dégradation des prestations, elle considère donc cette nouvelle décision du CA comme une victoire syndicale.

Dès février 2024, la FSF avait écrit au Conseil d'État, conjointement avec le SSP et SUD, pour exiger le maintien du plan actuel. Notre position était claire : la CPEV est en bonne santé financière, le chemin de recapitalisation vers les 80% exigés par la loi fédérale est assuré à l'horizon 2052, et il n'existe donc aucune raison contraignante de dégrader les prestations. Face aux projets de nouveaux plans qui prévoyaient, à des degrés divers, un recul de l'âge de la retraite et une dégradation des conditions des assuré·es, nous nous sommes toujours engagés à les combattre.

La décision du CA confirme que cette ligne était la bonne.

Pour autant, la vigilance reste de mise. Le mécanisme conditionnel prévu pour 2030 devra être suivi de près. La FSF entend rester pleinement impliquée dans la consultation en cours et dans les étapes à venir.

Les assuré·es peuvent compter sur nous pour que leurs intérêts restent au cœur des décisions.

Lausanne, le 27 mai 2026

Contacts

Jean-Pierre Morisetti, Président 076/6150857

Céline Misiego, Secrétaire Générale 078/7096625